

Agenda

Samedi 3/02

Repas africain organisé par le Comité de Jumelage Avec Pagouda (COJAP) - ANNULÉ

Vendredi 16/02

Don du sang
Salle ERA - 16h/19h

Dimanche 25/02

Loto organisé par l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
Salle culturelle - 14h

Les 3 et 4/03

Représentations théâtrales "Les Champalas" organisées par les Donneurs de sang
Salle culturelle - Sam. 20h / Dim. 14h

Samedi 10/03

- Bourse aux vêtements organisée par l'Association Locale de Parents d'Elèves (ALPE)
Salle des associations - 9h

- Concert organisé pour un voyage humanitaire au Togo organisé par l'aumônerie
Salle culturelle - 20h30

Heures d'ouverture mairie

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30-12h / 13h30-17h
- Vendredi
8h30-12h / 13h30-18h

Sécurité des seniors au volant... 3 ateliers !

Les communes de Renaïson et Saint-André d'Apchon s'associent pour proposer aux seniors des deux communes un cycle "Mobilité et sécurité des conducteurs seniors". Ces cycles sont proposés par Atouts Prévention Rhône-Alpes qui a missionné "Itinéraires de Santé" pour leur mise en place. L'action est entièrement financée par le groupement Atouts Prévention Rhône-Alpes associant les caisses de retraite CARSAT, MSA, RSI, régime des mines. Ces cycles sont ouverts aux retraités de plus de 65 ans quel que soit leur régime de retraite. Ils sont gratuits pour les participants.

Chaque cycle est composé de 3 ateliers de 3h30 chacun.

Chaque participant peut suivre les 3 ateliers en fonction des places disponibles.

Les ateliers sont animés par des formateurs au cursus pédagogique et opérationnel en lien avec le risque routier : moniteurs d'auto-école et psychologues spécialisés.

- **Atelier 1 jeudi 22 mars de 14h à 17h30** "Plaisir, sécurité, sérénité au volant" (théorie) : agir et réagir efficacement au volant, savoir gérer les situations de stress au volant, rappeler les règles du code de la route.

- **Atelier 2 jeudi 29 mars de 9h à 12h30** "Améliorer la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors" (théorie) : les nouveaux panneaux et les nouvelles signalisations, les placements en circulation, les aptitudes à la conduite et les risques.

- **Atelier 3 jeudi 29 mars de 14h à 17h30** "Améliorer la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors" (pratique) : parcours routier, auto évaluation dans un véhicule fourni par le formateur.

Ces ateliers réservés aux plus de 65 ans auront lieu à l'Annexe de la Halle des sports, 63 route de la Treille à Saint André d'Apchon.
Inscription obligatoire avant le 9 février au 04 77 65 81 74



Conseil Municipal...



Prochaine séance : **mardi 6 février 2018 à 20h** (sous réserve de modification affichée en mairie).

Sécurité des enfants... Osez le fluo !

Pour la sécurité de vos enfants qui circulent à vélo ou à pieds, la municipalité vous rappelle que **le port du gilet retro-réfléchissant est fortement conseillé** de nuit ou de jour notamment en cas de mauvaise visibilité.

Rappel : **le port du casque est obligatoire à vélo.**

Pour votre sécurité, osez le fluo !



Classes en 8... Conscrits, venez faire la fête !

Cette année, vous allez avoir 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ou 100 ans et vous souhaitez fêter cet évènement, alors rendez-vous **mardi 6 février 2018 à 20h30** au caveau du Bruchet afin de commencer à organiser la **fête des classes en 8** qui se déroulera le **samedi 15 septembre**.

Contact : Dominique SERRE - 06 29 71 51 44

Chenilles processionnaires... Merci de faire le nécessaire

Arrêté Municipal AR 14-115

Afin de lutter efficacement contre les chenilles processionnaires, la commune a pris un arrêté obligeant les propriétaires ou locataires de biens immobiliers à mettre en œuvre, chaque année, toutes les mesures nécessaires pour éradiquer efficacement les colonies qu'ils auraient remarquées dans leurs végétaux.

3 interventions sont nécessaires à chaque étape du cycle de reproduction de la chenille :

- de l'entrée de l'hiver jusqu'au mois de mars, les chenilles tissent leurs cocons dans les pins pour s'abriter. La seule solution est de couper les branches porteuses et de brûler uniquement les nids.
- dès le mois de mars, les chenilles quittent leurs abris et descendent vers le sol pour s'enterrer puis se transformer en chrysalides. Il convient d'installer des pièges qui encerclent les troncs afin de capturer les chenilles si tous les nids n'ont pas été détruits lors de la précédente intervention. Elles sont alors dirigées vers un sac via un petit tuyau et il ne reste plus qu'à les éliminer.
- en été, les chrysalides se métamorphosent en papillons. Dès le mois de juin, avant leur envol, des pièges à phéromones seront mis en place par les particuliers pour attirer les papillons mâles, empêchant la reproduction.



Stationnement pendant les travaux de l'école maternelle et de la rue du Commerce...

Jusqu'au 31 juillet 2018, l'accès à la place Jean-Baptiste Remontet sera difficile. Il est vivement conseillé aux usagers (notamment aux parents d'élèves) d'utiliser les parkings à proximité, à savoir :

- parking de la Tour (Volière),
- parking du Colombier (City Stade),
- parking des Halles (derrière la Résidence Les Vignes),
- placette des Halles (Les Halles).

Information aux parents d'élèves de l'école maternelle : vous pouvez vous garer au parking du Colombier puis emprunter le raccourci qui longe le terrain de foot pour arriver au Jardin Préfol.